



Récidive de conduite sans permis et usurpation d'identité

Par **Antho53**, le **08/05/2021** à **07:05**

Bonjour,

Je vous explique les faits. Je me suis fait arrêter par les gendarmes et n'ayant plus de permis, sous la panique, j'ai donné un autre nom. Qu'est-ce que je risque si les gendarmes me convoque et m'envoie au tribunal ?

Merci d'avance pour votre réponse.

PS : j'ai un surcis de 3 mois au dessus de la tête, pour conduite sans permis sous l'emprise de stupéfiants.

Par **Visiteur**, le **08/05/2021** à **07:29**

Bonjour

Il y a donc récidive pour les 2 motifs et vous êtes déjà en sursis...

Impossible de présager, mais cela débouchera peut-être sur prison et forte amende.

Par **Antho53**, le **08/05/2021** à **07:35**

La peine maximale est de combien ? Est ce que je peux les convertir en jours amende, car je travaille, je suis en CDI et je fais du déplacement.

Merci d'avance pour votre réponse.

Par **Visiteur**, le **08/05/2021** à **08:04**

Suffisamment de détails ici:

<https://www.bertholde-avocats.com/domaines/la-recidive-en-cas-dalcool-stupefiants-au-volant-ou-exces-de-vitesse/#:~:text=R%C3%A9cidive%20et%20Stup%C3%A9fiant&text=risquez%20jusqu'%C3%A0%20ans%20d'emprisonnement,une%20p%C3%A9riode%20de%203%20ans>

<https://www.bertholde-avocats.com/domaines/conduite-sans-permis/>

Concernant la conversion, la demande n'est possible que pour des peines d'emprisonnement ferme dont la durée est inférieure ou égale à six mois.

Par **BrunoDeprais**, le **09/05/2021** à **16:18**

Bonjour

Ben s'ils convoquent "un autre nom" je ne vois pas ce que vous risquez.

Par contre s'ils arrivent à vous retrouver, ça pourrait être salé, car je ne pense pas qu'ils raffolent de ce genre de plaisanterie.

Un petit tour au tribunal.

Par **jodelariege**, le **09/05/2021** à **17:43**

bonjour

je pense qu'avec la plaque d'immatriculation de la voiture la gendarmerie peut retrouver le propriétaire

Par **BrunoDeprais**, le **13/05/2021** à **08:49**

Bonjour,

La plaque va permettre de déterminer le propriétaire de la voiture, mais de toute façon l'auteur du fil a des chances d'aller faire un petit tour en cabanne et de se faire pincer correctement le porte monnaie.